

Budget—M. Stevens

Si le gouvernement appliquait la même formule que celle qu'il compte appliquer à l'égard de Petro-Canada, les gens qui emprunteraient de la Banque fédérale de développement, à laquelle le ministre a aussi fait allusion, pourraient obtenir des prêts à un taux d'environ la moitié de celui qu'ils doivent acquitter à l'heure actuelle.

Si le gouvernement appliquait cette même politique à l'égard de la SCHL, cela signifierait à peu près 20 p. 100 de réduction des intérêts que paient ceux qui détiennent des hypothèques de cette Société.

Si j'ai parlé de Petro-Canada, et je compte y revenir plus tard, c'est parce que je crois que le versement proposé de 1.5 milliard de dollars est mal avisé, car cet argent pourrait être utilisé à meilleur escient. Pensez à ce qu'on pourrait faire avec une telle somme pour atténuer les embouteillages de la circulation dans certaines de nos régions urbaines, pour aider à la viabilisation des fonds de terre en vue de la construction de maisons, c'est-à-dire à la construction de réseaux d'égout, à l'adduction d'eau et à d'autres travaux de ce genre, qui représentent un si lourd fardeau financier pour nos municipalités en ce moment. J'aurai encore beaucoup à dire à ce sujet plus tard.

Pour revenir à la taxe sur l'essence, elle est dure et vise à percevoir des revenus supplémentaires des consommateurs déjà surtaxés par le gouvernement fédéral. Elle frappera malheureusement les pauvres plus durement que les relativement riches, pourtant je prétends que du point de vue administratif, c'est là une impossibilité. La façon dont le ministre a parlé lundi soir de l'application de la taxe nous porte à nous demander comment il est possible avec le moindre de justice de distinguer entre ceux qui paient et ceux qui ne paient pas.

Le ministre a exprimé le désir de freiner les dépenses. Il vaudrait mieux qu'il les comprime davantage et qu'il renonce à la taxe. J'ai déjà signalé que les dépenses du gouvernement ont fait un bond de 99.5 p. 100 au cours des 40 derniers mois. Pour comprendre pourquoi l'augmentation est aussi considérable, il suffit de signaler que les frais d'administration des services mêmes du ministre ont grimpé de 120 p. 100 au cours de la même période. J'insiste sur le fait qu'il s'agit seulement des frais d'administration qui n'ont rien à voir avec le service de la dette ou quoi que ce soit dont s'occupe le ministère des Finances. Le ministre n'est pas le ministre de l'austérité, il sert simplement de couverture à ses collègues prodigues du cabinet.

J'aimerais mettre une autre chose au point. A l'occasion de budgets précédents, le ministre a parlé sérieusement de radier une partie de la population de la liste de contribuables. Dès 1972, le ministre a dit: «Nous avons rayé les noms d'un million de contribuables de la liste». Je dois signaler que le ministère du Revenu est en train de rattraper le ministre des Finances, puisque nous prenons maintenant connaissance des statistiques fiscales réelles au sujet du nombre des contribuables canadiens. Vérifier la déclaration du ministre ne va pas sans intérêt. Je le répète, il a dit en 1972 qu'il avait rayé un million de noms de la liste des contribuables; en 1973, il a dit qu'il en avait retranché 750,000 autres. Voici les faits: en 1971, le Canada comptait 7.3 millions d'habitants qui versaient des impôts sur le revenu.

M. Stanfield: Des impôts sur le revenu des particuliers?

[M. Stevens.]

M. Stevens: Oui, sur le revenu des particuliers. En 1972, au lieu d'avoir un million de contribuables en moins, il y en avait 700,000 de plus. En 1973, il y en avait encore 400,000 de plus. Ainsi, au lieu d'enlever 1,750,000 personnes de la liste des contribuables, le ministre et son prédécesseur ont réussi pendant la période pour laquelle nous avons des statistiques, à ajouter 1.1 million de contribuables à la liste. On prévoit maintenant que près de 10 millions de Canadiens paieront des impôts cette année au lieu de 7.3 millions l'année avant l'entrée en fonction du ministre.

● (1550)

M. Turner (Ottawa-Carleton): Il y a un million de travailleurs de plus.

M. Stevens: En outre, le ministre prétend qu'il a réduit l'impôt des contribuables, alors que nous constatons que chaque année le montant d'impôt versé par chaque contribuable a augmenté et que le nombre de contribuables a également augmenté.

Le ministre a parlé plusieurs fois de recycler les fonds. Peut-être a-t-il également recyclé les contribuables. Il les biffe de la liste des contribuables au début de l'année pour les y réinscrire à la fin de l'année.

J'ai parlé des taux d'intérêt élevés et du fait que les taux ordinaires étaient actuellement de 11¼ p. 100. Nous croyons que la structure des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires fait simplement partie d'une politique nationale globale en faveur de taux d'intérêt élevés. Nous demandons à tous les députés pourquoi les locataires et les propriétaires de maisons doivent porter le fardeau de la politique du gouvernement en ce sens. S'il est dans l'intérêt national d'avoir des taux d'intérêt relativement élevés, et ils le sont certainement par rapport au reste du monde, pourquoi devrait-ce être l'industrie du logement, qui est dans une impasse comme le ministre d'État aux Affaires urbaines le reconnaîtra certainement et où règne un taux élevé de chômage, qui en fasse les frais. Et si l'industrie a connu une dégringolade, c'est bien à cause de la politique du gouvernement.

La politique du gouvernement, ou plus exactement son absence de politique, témoigne d'une indifférence totale pour les pauvres, pour les retraités et les autres personnes à revenus fixes. Le gouvernement a la passion du pouvoir. Le pouvoir et rien d'autre. On en a la preuve depuis le début de la législature en cours. Les ambitions personnelles sont au premier plan, et c'est à des millions de Canadiens qu'on demande de payer la note, surtout aux pauvres et aux consommateurs.

J'ai déjà parlé du gonflement exagéré de la masse monétaire. Lundi soir, le ministre refaisait la même déclaration. Il n'a pas l'intention, disait-il, de recourir à des mesures fiscales et monétaires brutales pour mater l'inflation. J'estime qu'il n'est pas besoin de mesures fiscales et monétaires brutales. Ce qu'il aurait dû faire, ce qu'il faudra bien qu'il finisse par faire, c'est d'appliquer une politique fiscale et monétaire sensée. Si le ministre ne se réveille pas pendant qu'il occupe le portefeuille des Finances, s'il n'arrête pas d'avilir la monnaie, nous risquons un effondrement complet de notre régime libre. Si la situation internationale le préoccupe comme il le dit, pourquoi, je le répète, ne hausse-t-il pas le ton contre ces éléments néfastes de la conjoncture internationale qu'il rend vaguement responsables de nos ennuis?